



ROMENAY, le 21 Mars 2019

MAIRIE
DE
ROMENAY
71470

Tél. 03 85 40 30 90
Fax 03 85 40 38 67
mairieromenay@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 28 MARS 2019

à 20 HEURES 30

SALLE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- Présentation et vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 – Ressources propres
- Présentation et vote des budgets 2019 : Commune de ROMENAY / Assainissement (Majoration redevance assainissement et prime annuelle) / Lotissement Les Guiblanches 3
- Marchés Publics – M.A.P.A. – Rénovation de l'Immeuble Chevauchet :
 - Lot n°3 Menuiseries Intérieures Bois – Entreprise Richard BOULAY : Avenant n°1 en plus-value (+ 380.00 € HT)
- Salle des fêtes Jean Deniset – Installation de meubles de rangement supplémentaires : Etude de devis
- Projet de cession à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain agricole cadastrée section ZE n°50 appartenant à l'AFR de Romenay afin de desservir une habitation (travaux de viabilisation à la charge de l'acquéreur)
- Demandes d'urbanisme en cours – Pour information
- Informations et questions diverses (Courrier du Département de Saône-et-Loire accusant réception de la demande de subvention au titre de l'appel à projets départemental 2019 pour la construction d'une halle couverte polyvalente à l'étang de la Chagne ; Courrier de l'OPAC de S. & L. proposant à la vente des logements de son parc locatif situés sur Romenay ; Courrier de la CIC Lyonnaise de Banque relatif à l'information annuelle des cautions ; Informations sur la fin du dispositif (dépôt et instruction) des dossiers Ad'AP ; Compte rendu de la réunion à la DDT de S. & L concernant le projet de lotissement au lieudit « Les Benoîts » ; Programmation par le SIA des Sânes de travaux sur la rivière la Voye courant avril 2019 ; Etat de la dette communal au 01.01.2019 ; Demande de renouvellement de mise en disponibilité pour convenance personnelle par M. Romain BOURGEOIS ; Proposition de vente à la commune par M. Gaston PONT de parcelles de terrain à proximité du cimetière ; Cas de scarlatine à l'école de Romenay ; Etc.)

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

